

Le parrainage



Objectifs

- **Pour le parrain** : aider un jeune, transmettre son expérience et le soutenir dans ses démarches de recherche d'emploi. S'investir dans son environnement local et rencontrer d'autres professionnels.
- **Pour le jeune** : bénéficier de l'expérience et du réseau d'un professionnel afin de mieux appréhender le monde du travail. Être encouragé dans ses démarches pour accéder à un emploi.

Moyens

- **Une mise en relation** par le référent Mission Locale lors d'une rencontre permettant de formaliser les objectifs et les modalités de l'accompagnement.
- **Un contact** régulier avec le jeune sur une durée de 6 mois maximum.
- **Un référent Mission Locale** disponible pour faire le point, répondre aux questions, ou, si nécessaire, mobiliser des services complémentaires pour le jeune.
- **Des outils pratiques** mis à disposition du binôme par la Mission Locale.
- **Des échanges** avec d'autres parrains du réseau de la Mission Locale.

Avantages

- **Le jeune** bénéficie du regard d'un professionnel qui, par son engagement et son soutien, le valorise et développe sa confiance.
- **Le parrain** s'engage bénévolement auprès d'un jeune de son territoire et contribue à la concrétisation de son projet professionnel.